

## Travaux en cours : la destruction du vivant reprend, et toujours hors-la-loi !



### RÉUNION PUBLIQUE MERCREDI 24 AVRIL

À LA SALLE DES FÊTES PIERRE SATGÉ  
À 20H30 À MURET.

- Les zones défrichées sont plus importantes que celles prescrites par l'arrêté.
- Aucun dispositif de capture de la faune, pourtant obligatoire, n'a été mis en place préalablement aux travaux de débroussaillage.
- Le calendrier fixé par l'arrêté prohibe tous travaux de terrassement entre le mois de février et le mois de juillet.
- Les mesures de compensation prévues n'ont toujours pas fait l'objet des études préalables permettant de s'assurer de leur efficacité.

Ce mépris de la législation environnementale par l'Etat pour construire un énième établissement pénitentiaire, en guise de solution miracle contre la surpopulation carcérale endémique, est parfaitement intolérable et constitue un délit d'atteinte à la conservation des espèces protégées.

C'est pourquoi les associations mobilisées contre ce projet ont déposé une plainte entre les mains du Procureur de la République pour que l'APIJ réponde de ses actes devant la justice. Ce comportement délictueux ne contribue qu'à illustrer la volonté de l'Etat de passer en force depuis le début, ignorant volontairement les nombreux avis exprimés contre ce projet.

- L'avvis négatif du commissaire enquêteur ? Négligé !
- Les 200 avis négatifs de la consultation électronique de septembre 2022 ? Effacés !
- Les résolutions des conseils de la commune, de la communauté d'agglomération et du département ? Bafouées !
- Les recours contentieux de la commune, des associations, des riverains ? Toujours en attente !

Mais les bulldozers avancent, il faut détruire au plus vite, plus vite que la justice ! Pour l'abandon de ce projet tant qu'il est encore temps, rien n'est encore définitivement arrêté, mobilisons nous !

Réunion publique mercredi 24 avril à 20h30 à la salle des fêtes Pierre Satgé de Muret.  
Plus d'informations <https://stopprisonmuret.noblogs.org/>  
Pour nous soutenir, <https://www.helloasso.com/associations/amis-de-la-terre-midi-pyrenees/collectes/soutien-a-l-action-en-justice-contre-la-3eme-prison-de-muret>  
CESAM [cessam31@gmail.com](mailto:cessam31@gmail.com) - Collectif Riverains Muret [collectifriverainmuret@gmail.com](mailto:collectifriverainmuret@gmail.com) - LDH [toulouse@ldh-france.org](mailto:toulouse@ldh-france.org)